



ATTENTAT D'ARRAS : TOUS NOS ARTICLES

Depuis l'attentat d'Arras, le « one-man-show » de Gérald Darmanin

Ces jours-ci, le ministre de l'intérieur a accusé Karim Benzema d'acointances avec l'islamisme, lié l'antisémitisme à la « haine du flic » et annoncé un durcissement massif de son projet de loi sur l'immigration. Une surenchère permanente qui vise à le dépeindre en ministre d'action... Au mépris des faits.

Ilyes Ramdani et Matthieu Suc - 19 octobre 2023 à 19h11

Si Karim Benzema était une association, Gérald Darmanin aurait certainement prononcé sa dissolution. Le footballeur français n'étant qu'un homme, le ministre de l'intérieur s'est contenté de le dénoncer publiquement à la télévision comme un sympathisant islamiste. Invité du plateau de Pascal Praud sur CNews, lundi 16 octobre, le numéro 3 du gouvernement a en effet accusé Karim Benzema d'être « en lien, on le sait tous, notoire avec les Frères musulmans », du nom de cette organisation égyptienne adepte d'un islam rigoriste et politique.

Gérald Darmanin réagissait, à la demande des chroniqueurs de la chaîne de Vincent Bolloré, au tweet publié par le sportif français déplorant les « bombardements injustes » qui visent la bande de Gaza et adressant des « prières » à ses habitant·es. « Quand on a une voix qui porte comme Karim Benzema, on a une responsabilité quand on tweete », a-t-il affirmé, avant de poursuivre ses accusations : « Nous nous attaquons à une hydre que sont les Frères musulmans parce qu'ils donnent un "djihadisme d'atmosphère", comme le disait [l'islamologue] Gilles Kepel. »

Dans Le Parisien, le cabinet de Gérald Darmanin a tenté de faire les sous-titres de sa déclaration : « Depuis plusieurs années, nous constatons une lente dérive des prises de position de Karim Benzema vers un islam dur, rigoriste, caractéristique de l'idéologie frériste, consistant

à diffuser les normes islamiques dans différents espaces de la société », a indiqué l'entourage du ministre, avant de citer en exemples son refus de chanter *La Marseillaise* en équipe de France, des publications prétendument « prosélytes » sur les réseaux sociaux ou une photo avec l'imam de Meaux (Seine-et-Marne), perquisitionné – mais jamais poursuivi – dans l'enquête qui a suivi la mort de Samuel Paty.

Après la sortie de Gérald Darmanin, des responsables politiques de droite et d'extrême droite ont dévalé sur la pente gouvernementale. Valérie Boyer, sénatrice Les Républicains (LR) des Bouches-du-Rhône, a même publié un communiqué réclamant, « si les propos du ministre sont avérés », que soient retirés à Karim Benzema son Ballon d'or – le titre de meilleur joueur du monde, reçu en 2022 – et... sa nationalité française. « Pour affirmer ce qu'il affirme avec autant de certitude, le ministre a sûrement des éléments que l'on n'a pas, justifie l'entourage de l'élue LR. On dit simplement que si ce qu'il dit est vrai, il faut que ça ait des suites. »

L'accusation n'est pas mince, puisqu'elle lie, de source officielle, un des sportifs français les plus célèbres à un mouvement classé comme terroriste par plusieurs États – dont l'Arabie saoudite, pays où évolue Karim Benzema. Elle a en tout cas fait la joie du leader d'extrême droite Éric Zemmour qui, invité de France 2 jeudi matin, a confirmé le « lien direct » qui existait, selon lui, entre Karim Benzema et l'attentat du 13 octobre, au lycée Gambetta d'Arras (Pas-de-Calais).

Les avocats du joueur ont dénoncé des propos « faux » qui relèvent « de la diffamation, voire de l'injure publique », selon des propos de M^e Hugues Viguié cités par Le Parisien. « Nous réfléchissons à des poursuites à l'encontre de ce ministre, a déclaré le conseil de Karim Benzema. Il n'est pas acceptable que ceux qui gouvernent se croient autorisés à tout par pur opportunisme. »

Jeudi matin, M^e Hugues Viguié annonçait également une plainte à l'encontre de l'eurodéputée Les Républicains Nadine Morano, qui a qualifié le joueur d'« agent de propagande du Hamas », avant d'expliquer qu'il se comportait en « Français de papier », selon une

expression chère à l'extrême droite.

Sur Benzema, Darmanin emboîte le pas à Valls et à Le Pen

L'accusation de « frérisme » est devenue une antienne récurrente dans le camp conservateur et réactionnaire, qui l'applique par capillarité à une galaxie aussi riche que composite de figures publiques. L'islamologue [Florence Bergeaud-Blackler](#), aux méthodes et à l'entourage critiqués, en a fait sa thèse principale, soupçonnant l'organisation égyptienne d'un grand projet mondial d'infiltration. Loin des frontières hexagonales, les Émirats arabes unis ont également fait de la « galaxie frériste » une de leurs obsessions. [En juillet dernier](#), Mediapart révélait l'existence d'un fichier destiné à Abou Dhabi listant plus de 200 Français-es frappé-es de la même accusation.

S'il n'y figure pas, Karim Benzema est en revanche une cible récurrente d'une partie de la classe politique française, qui en a fait le symbole du « *mauvais Français* », sinon de l'ennemi de l'intérieur. Avant l'Euro 2016, c'est le premier ministre d'alors, Manuel Valls, qui avait jugé que les « *conditions* » n'étaient « *pas réunies* » pour son retour en équipe de France. Marine Le Pen, alors présidente du Front national (FN), aujourd'hui cheffe de file des députés Rassemblement national (RN), avait dénoncé le « *mépris pour la France* » du joueur, estimant qu'il n'aurait « *jamais dû entrer en équipe de France* ».

Peu importe le flacon, ce qui importe Place Beauvau est l'ivresse de l'annonce.

Jamais aucun responsable politique de premier plan n'avait toutefois porté à l'encontre du footballeur une accusation aussi grave que celle formulée par Gérald Darmanin. Interrogés par Mediapart, certains de ses plus fervents soutiens dans le camp présidentiel préférèrent garder le silence plutôt que de commenter la déclaration du ministre. Au gouvernement comme à Matignon, de longs soupirs désabusés ou des commentaires peu flatteurs échappent aux interlocuteurs à qui l'on soumet la question.

Si la lassitude l'emporte chez quelques-uns, c'est que la

sortie de Gérald Darmanin n'est pas une sortie de route, un dérapage ou un fait isolé. Le numéro 3 du gouvernement en a même fait un des socles de sa méthode : être partout, tout le temps et parler fort. À chaque fait divers, à chaque drame, à chaque soubresaut de l'actualité, il se fait un point d'honneur de cultiver une image d'homme de décision, jamais en défense par rapport aux événements mais dans une course permanente à l'action – ou, plus exactement, à la réaction.

Le maire de Cannes dénonce un emballement grotesque

La méthode n'est ni sans risque ni sans dommages. Régulièrement, la justice vient border ou heurter les coups de menton du ministre. Dernier exemple en date, mercredi, alors que le Conseil d'État était appelé à se prononcer sur un télégramme envoyé aux préfets par Gérald Darmanin dans lequel il leur enjoignait d'« *interdire les manifestations pro-palestiniennes* » au nom du risque de « *troubles à l'ordre public* » qu'elles seraient « *susceptibles* » d'engendrer.

Une entorse aux libertés fondamentales, [a estimé la juridiction](#), qui n'a pas suspendu le télégramme, au motif qu'il n'avait pas de statut normatif, mais a rappelé à la Place Beauvau quelques principes élémentaires. « *Il appartient à l'autorité préfectorale d'apprécier la réalité et l'ampleur des risques* » de chaque manifestation, a écrit le juge, soulignant que le « *contexte national* » et une consigne ministérielle ne suffisent pas à ériger une règle uniforme sur tout le territoire.

Dans la même journée, Gérald Darmanin a aussi agacé l'influent maire LR de Cannes (Alpes-Maritimes), David Lisnard, également président de l'Association des maires de France (AMF), en s'empressant d'annoncer [sur X](#) (ex-Twitter) l'interpellation d'un homme « *très dangereux* » dans la ville de la Côte d'Azur. « *Les courageux policiers de la BAC* » ont « *évitée le pire* », les a félicités leur ministre de tutelle mercredi soir.

Le lendemain matin, David Lisnard a dénoncé [sur Facebook](#) un « *emballement médiatique et politique assez grotesque* » et le « *tweet très prompt* » de Gérald Darmanin. Selon l'édile, il y a bien eu une altercation entre un individu et l'exploitant d'un garage mais aucun

coup n'a été échangé. « *Tout n'est pas attentat* », a tempéré le maire de Cannes, qui décrit plutôt une prise de bec au garage qu'une tentative d'attentat à proximité d'une synagogue, comme l'ont laissé entendre des médias locaux.

Ainsi gouverne Gérard Darmanin. Des formules chocs à foison, encore mardi soir, lorsqu'il a affirmé devant le Conseil des communautés juives du Val-de-Marne que « *la haine du juif et la haine du flic se rejoignent* ». Des tweets, des déplacements, des plateaux de télévision et de radio, et surtout des annonces. Le ministre de l'intérieur a systématisé le fait de dévoiler, après chaque événement grave, de nouvelles mesures, la suppression d'anciennes mesures ou la modification d'autres anciennes mesures.

Peu importe le flacon, ce qui importe Place Beauvau est l'ivresse de l'annonce. La méthode politique est vieille comme Nicolas Sarkozy, mais elle a le mérite de charrier son lot de reprises médiatiques et d'alimenter la « guerre de mouvement » qu'entend mener, depuis son ministère, l'ancien LR.

Le ministre de l'intérieur veut que cela se sache : il compte durcir sa politique en matière d'immigration.

Depuis l'attentat d'Arras, Gérard Darmanin s'est fixé comme objectif de relancer son projet de loi sur l'immigration. En début de semaine, il a convoqué une poignée de journalistes à un « buffet déjeunatoire » pour leur exposer sa nouvelle feuille de route en la matière. Au sommet de celle-ci, quelques mesures destinées à « imprimer dans l'opinion », comme disent les communicants : prolongation de trois à dix-huit mois de la durée maximale de rétention administrative pour les « fichés S ou délinquants » en situation irrégulière, possibilité de retirer un titre de séjour pour « adhésion à l'idéologie djihadiste », fixation de quotas migratoires annuels...

Le ministre de l'intérieur veut que cela se sache : il compte durcir son texte, durcir sa politique en matière d'immigration et mener tout cela dare-dare. Soutenu par la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, et par une partie de la droite d'opposition, il a obtenu que son texte soit examiné en décembre au Palais-

Bourbon, de quoi laisser espérer une adoption avant la fin d'année 2023. Une échéance considérée comme utopique il y a quelques semaines, et encore incertaine aujourd'hui, faute de majorité consolidée. « *C'est mon affaire* », a-t-il assuré sur CNews lundi.

Au-delà du flou parlementaire, se dresse sur la route du ministre l'embûche des textes fondamentaux. Certaines des mesures annoncées cette semaine ont déjà fait l'objet, par le passé, de censures du Conseil constitutionnel. Interrogé à ce sujet, le cabinet de Gérard Darmanin n'a pas répondu. Mais l'intéressé a déjà fait valoir une de ses convictions en la matière : la « *protection des Français* » passe avant les considérations de juristes, même lorsqu'il s'agit de traités internationaux. Alors que la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a condamné l'État pour des expulsions non conformes aux engagements internationaux de la France, le ministre a déclaré « *assumer* » ces condamnations et souhaiter continuer en ce sens.

Grandes annonces, petits effets

La question des expulsions est centrale dans l'argumentaire de Gérard Darmanin. Depuis le drame du 13 octobre, celui-ci martèle que son projet de loi sur l'immigration et l'asile « *permettra d'expulser tous ceux qui, même arrivés à l'âge de 2 ou 3 ans, sont étrangers et méritent de retourner dans leur pays d'origine parce qu'ils ne respectent pas les lois de la République et sont des dangers en puissance* ». Quatre mille « *étrangers délinquants* » ne peuvent, selon lui, être expulsés dans le cadre légal actuel.

Or, selon notre propre décompte, ils seraient sept étrangers en situation irrégulière sur les trente-quatre terroristes djihadistes à avoir tué ou blessé des gens dans des attentats depuis fin 2014. À savoir les deux Irakiens s'étant fait exploser au Stade de France le 13 novembre 2015, l'individu ayant poignardé deux jeunes femmes gare Saint-Charles à Marseille (Bouches-du-Rhône) en octobre 2017, le terroriste ayant déposé un engin explosif ayant blessé plusieurs personnes dans une boulangerie à Lyon (Rhône) en mai 2019, l'homme ayant attaqué les anciens locaux de *Charlie Hebdo* à l'automne 2020 et celui qui a tué des fidèles dans un lieu de culte à Nice (Alpes-Maritimes), toujours à l'automne 2020.

Par ailleurs, dans une étude de l'Institut français des relations internationales (Ifri), intitulée « 137 nuances de terrorisme. Les djihadistes en France face à la Justice » et publiée en avril 2018, le chercheur Marc Hecker analyse les profils et parcours de 137 individus condamnés en France dans des affaires de djihadisme : sur les 130 dont il a pu obtenir la nationalité, 90 sont Français, 29 binationaux et seulement 11 étrangers (l'auteur ne précise pas s'ils sont en situation irrégulière).

Son hyperactivité médiatique relègue au second plan les critiques qui visent son action.

Expulser des étrangers en situation irrégulière contribuera peut-être à empêcher des attentats mais seulement à la marge. Cela ne mettra pas fin au terrorisme djihadiste, qui est essentiellement endogène. Gérald Darmanin le sait, cela ne l'empêche pas de prêcher le contraire. Son hyperactivité médiatique a aussi cet intérêt – selon la stratégie éculée de l'écran de fumée – de reléguer au second plan les critiques qui visent son action et celle de ses services après l'attentat d'Arras.

Depuis le 13 octobre, le ministre de l'intérieur valorise l'action des policiers locaux, qui seraient intervenus rapidement grâce à ses consignes (« *Il y avait une patrouille de police à proximité puisque je l'avais demandé depuis quarante-huit heures, et c'est grâce à ça que des policiers très courageux [...] ont pu interpellé ce*

terroriste », a-t-il dit sur TF1, au soir de l'attentat).

Le même soir, il a aussi affirmé qu'il y avait « *sans doute* » un « *lien entre ce qui s'est passé dans le Proche-Orient et ce passage à l'acte* ». Or, mardi, lors de sa conférence de presse, le procureur antiterroriste Jean-François Ricard a expliqué que Mohammed Mogouchkov mentionnait, dans un enregistrement audio, soutenir les musulmans qui souffrent en Palestine, mais aussi « *en Irak et en Orient* ». Sans relier son acte avec les événements survenus depuis le 7 octobre en Israël, a pris soin de préciser le magistrat. Interrogé sur cette contradiction, le cabinet du ministre répond simplement : « *Il convient de rappeler le contexte d'extrême tension de la période.* »

Sur d'autres sujets, en revanche, Gérald Darmanin est moins loquace. Invité à son tour du journal de TF1 dimanche, Gabriel Attal, ministre de l'éducation nationale, a affirmé que le lycée avait fait plusieurs signalements concernant les frères Mogouchkov – dont le terroriste d'Arras – et qu'ils avaient été transmis au ministère de l'intérieur. Le numéro 3 du gouvernement, lui, n'a jamais évoqué ces signalements, potentiellement gênants pour les services sous sa responsabilité. « *Cela relève de l'enquête* », balaye son entourage, qui rappelle que l'assaillant était fiché pour radicalisation depuis 2021.

Ilyes Ramdani et Matthieu Suc